

Tarbes, le 6 décembre 2022

Le Proviseur

Aux membres DU CHS LGT et LP

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion de la Commission Hygiène et Sécurité qui se tiendra le :

**Jeudi 5 janvier 2023
A 18 h 00 – Salle D 106**

Ordre du jour :

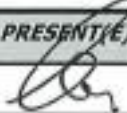
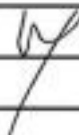
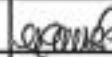
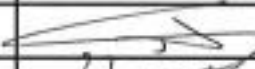
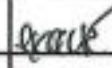
- Exercice incendie,
- Exercices PPMS,
- Diagnostic sécurisation (PJ),
- Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


C. COURADE

LISTE D'EMARGEMENT - REUNION DU CONSEIL D'HYGIENE ET DE SECURITE - CONDITIONS DE TRAVAIL

Séance du 5 janvier 2023

FONCTION	NOM ET PRENOM	PRESENT(E)	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	REMPLACE(E) PAR
<i>Chef d'Etablissement</i>	M. COURADE Cyrille				
<i>Adjointe</i>	M. LANNIER Gilles				
<i>Gestionnaire</i>	M. RAUTURIER Didier				
<i>C.P.E. LGT</i>	Mme VAZ Nathalie				
<i>C.P.E. LP</i>	M. MICAS Jean-Louis				
<i>DDFPT</i>	M. VILLA Christian				
<i>Conseil Régional LGT</i>	M. BAUBAY Philippe				
<i>Conseil Régional LP</i>	M. HELARY Yann				
<i>Experts</i>	Docteur (Rectorat)				
	Docteur KALEVA				
<i>Infirmière</i>	Mme LISSARDY Martine				
<i>Assistant prévention</i>	M. GIMENO Thierry				
<i>Personnels</i>	M. BEARD Jérôme				
<i>Enseignants LGT</i>	M. SOLA P-Henri				
<i>Personnels</i>	M. CHAUSSENDE Olivier				
<i>Enseignants LP</i>	M. ROUSSIGNE Fabrice				
<i>Personnels</i>					
<i>ATSS</i>					
<i>Parents</i>	Mme BOUTEILLE Cyrille				
<i>D'élèves LGT</i>	Mme GUILLOT M-Pierre				
<i>Parents</i>	M. FAVERON Cédric				
<i>D'élèves LP</i>	M. ABDELAZZIZ Fouad				
<i>Elèves LGT</i>	GADAUT Marine				
	ANTHEAUME Valentin				
<i>Elèves LP</i>	ZAMBELLI Oscar				
TOTAL	23				

Compte-rendu du CHSCT du jeudi 5 janvier 2023 à 18 h00

La séance débute à 18h00 avec 9 membres présents (liste en pièce jointe).

I – Bilan des différents exercices effectués

1) Exercice sécurité-incendie

Monsieur RAUTURIER, adjoint gestionnaire, présente les différents exercices réalisés.

Réalisé à l'internat le mardi 3 octobre 2022 à 21 h. Evacuation avec information préalable d'une durée de 6 minutes, un peu plus long que d'habitude. L'exercice a concerné près de 180 élèves et étudiants. Méconnaissance des zones de regroupement, encadrement superficiel auprès des élèves dans certains cas. Il y a eu une absence de prise en compte collective de l'enjeu de cet exercice. Les AED ont reçu un rappel sur le rôle majeur qu'ils doivent tenir lors de tels exercices. Ils ont ensuite été tous formés en interne à la manipulation de la centrale de sécurité incendie.

Réalisé à l'externat le jeudi 13 octobre 2022 à 14 h 30 avec information préalable des élèves et des personnels. Sonnerie à 14 h 30 et évacuation en 5 minutes 45 secondes pour tous les bâtiments sauf le A (13) internat. Bilan : Pas de problème particulier.

Le futur exercice SSI se fera sans information préalable !

2) Exercice PPMS

Monsieur GIMENO, assistant de prévention présente les différents exercices réalisés.

✓ Exercice du jeudi 17 novembre 2022 à 15 h 35 :

Scénario : risques barricade-silencieux-attentat.

Public concerné : l'ensemble de l'établissement soit près de 1200 élèves.

Déroulement : plusieurs observateurs.

Bilan : exercice réalisé, avec une alarme dédiée qui a permis la réussite. La majorité des personnels s'est bien impliquée dans l'exercice.

✓ Exercice du lundi 12 décembre 2022 :

Scénario : risques sismiques.

Public concerné : l'ensemble de l'établissement soit 1200 élèves.

Déroulement : 2 observateurs.

Bilan : le déroulement de l'exercice est satisfaisant avec une bonne participation de tous les acteurs, à relever cependant un problème du signal de fin d'exercice. Il est décidé que seule une sonnerie sera diffusée à la fin de l'exercice. L'évacuation de la salle sera laissée libre à l'appréciation de l'enseignant responsable (normalement à la fin de la secousse sismique).

De plus, il est rappelé que le professeur principal doit en amont de l'exercice informer ses élèves de la procédure à mettre en œuvre. Voir documents joints en annexes.

II - Diagnostic sécurisation (en pièce jointe).

Monsieur COURADE proviseur, présente un résumé du document élaboré en collaboration avec le major LAPEYRADE.

- Les enseignants pourront avoir accès au recensement par élève des retenues, punitions, travaux supplémentaires... via pronote.).
- Pas d'augmentation de fait de violence grave, mais les faits de harcèlement sur les réseaux sociaux se poursuivent hors établissement.
- L'établissement est plutôt bien protégé.
- Il y a une bonne gestion de l'accueil par nos deux collègues ARL.
- La facade sud de l'internat donne directement sur la rue, c'est un point de protection intrusion à améliorer. Cela fera partie de la prochaine programmation de travaux.

III - Questions diverses

Bâtiment C, deux hottes aspirantes ne fonctionnent pas en salle C037.
Mr DEBARD demande leur réparation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Proviseur

C. COURADE

CONSIGNES D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS EN CAS D'ALARME INCENDIE

MAJ 06/10/22

Les professeurs ou surveillants chargés d'une classe doivent avoir pour premier souci d'assurer sans panique l'évacuation de la salle où se trouvent leurs élèves.

DÈS LE DECLENCHEMENT DU SIGNAL D'ÉVACUATION :

1. L'adulte responsable du groupe d'élèves encadre l'évacuation. Il prend toutes les mesures nécessaires pour les élèves qui sont en situation particulière (les personnes en béquille seront placées en fin de file).
2. Les élèves évacuent en laissant leurs affaires sur place.
3. Ils quittent la salle rapidement mais sans précipitation en respectant le circuit d'évacuation.
4. Le professeur ou surveillant sort de la classe le dernier en fermant les fenêtres et **en poussant la porte (sans la fermer à clef)**. Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation.
5. Chaque classe doit rester groupée sous la responsabilité du professeur ou du surveillant pendant l'évacuation et sur le lieu de regroupement.
6. Chaque classe rejoint le lieu de regroupement selon le plan affiché en salle.
7. Sur le lieu de rassemblement, le professeur ou le surveillant effectue le comptage et contrôle par un nouvel appel nominatif.
8. Le professeur ou le surveillant assure la garde des élèves jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions du chef d'établissement ou de son représentant qui donne le signal de fin d'alerte.
9. A la fin de l'alerte donnée par le chef d'établissement ou son représentant, les élèves ne pourront retourner dans la salle que s'ils sont accompagnés par leur professeur ou surveillant.

Le Proviseur

C. COURADE

Les consignes en cas de séisme (version modifiée le 12/12/22 !)

DÈS LE DECLENCHEMENT DU SIGNAL « alerte-confinement appliquez les consignes de mise en sécurité d'urgence »

1. Rester dans la salle de classe ou l'atelier pendant la durée du séisme. Toute salle du rez-de-chaussée ayant un accès direct dans la cour, doit évacuer immédiatement (atelier électronique, secrétariat, vie scolaire, foyer...) et rejoindre sa zone de regroupement.
2. S'éloigner des fenêtres qui risquent d'éclater sous l'effet des secousses.
3. S'abriter sous des tables ou le long des murs porteurs (si possible) pour se protéger des chutes d'objets ou de matériaux.
4. Ne pas utiliser son téléphone portable afin de ne pas saturer le réseau.

A l'appréciation de l'enseignant (l'exercice n'est pas fini) d'appliquer les consignes d'évacuation suivantes :

5. A la fin des secousses sortir des bâtiments (éviter de rester sous les arcades et ne pas utiliser l'ascenseur) et rejoindre les zones de regroupement classe (y compris pour les groupes) dans la cour comme lors des exercices incendie. **Surtout se décaler à une dizaine de mètres des bâtiments** (murs, arbres, poteaux...).
6. Attendre patiemment les consignes de fin d'exercice qui seront données par le chef d'établissement.